la terre. (Buff.) *Les* GAZONS *sont, en général, composés de graminées à feuilles fines.* (T. de Berneaud.) *On doit faucher le* GAZON *quatre fois l'année.* (V. de Bomare.)

Ah ! le fauteuil académique
Vaut-il un siége de *gazon* ?
FLORIAN.

L'ardente canicule
Flétrit les *gazons* verts.
PONSARD.

Souvent, dans le secret de l'ombre et du silence,
Du *gazon* d'un cercueil la prière s'élance,
Et trouve l'espérance à côté de la mort.
***

‖ Etendue de terrain recouverte de ces mêmes herbes : *Se coucher sur le* GAZON. *Les nymphes de l'Attique vont, d'un pas timide, essayer sur le* GAZON *des danses légères.* (Barthél.)

Sur les *gazons* verts, le soir nous dansons,
Au clair de la lune, au bruit des chansons.
TH. DE BANVILLE.

— Bot. *Gazon d'Angleterre*, Nom vulgaire de la saxifrage hypnoïde, de la fléole, du paturin trivial, du ray-grass, etc. ‖ *Gazon d'argent*, Nom vulgaire du céraïste cotonneux. ‖ *Gazon de chat*, Nom vulgaire de la germandrée maritime ou marum. ‖ *Gazon d'Espagne* ou *d'Olympe*, Nom vulgaire du *statice armoria.* ‖ *Gazon de Mahon*, Nom vulgaire de la julienne de Chio. ‖ *Gazon de Marie*, Nom vulgaire de l'alysse odorant. ‖ *Gazon d'or*, Nom vulgaire de quelques orpins à fleurs jaunes. ‖ *Gazon du Parnasse*, Nom vulgaire du muguet et de la parnassie des marais. ‖ *Gazon turc*, Nom vulgaire de la saxifrage hypnoïde.

— Econ. rur. Motte de terre qu'on enlève avec l'herbe qui y a poussé : *Lever des* GAZONS. *Pour écobuer un champ, il faut enlever toute la superficie du sol en* GAZONS *un peu épais.* (Raspail).

— **Epithètes.** Frais, tendre, vert, verdoyant, fleuri, émaillé, riant, épais, touffu, humide, flétri, fané, desséché.

— **Encycl.** Le mot *gazon*, dans son acception la plus large, s'applique à l'herbe peu élevée qui garnit un terrain. Cette herbe se compose d'espèces assez variées, parmi lesquelles dominent les graminées à feuillage fin, telles que le ray-grass, les brizes, les canches, les fétuques, etc. Les prairies forment de véritables *gazons*, au printemps et à l'automne. Les *gazons* jouent un grand rôle en horticulture, et particulièrement dans les jardins paysagistes ; quand ils sont établis dans des lieux secs et montueux, ils comportent des plantes plus variées, et prennent alors le nom de *pelouses*. L'Angleterre, pays par excellence des grands parcs, jouit d'une réputation incontestée pour ses *gazons*, dont la beauté est due tant au climat favorable qu'aux soins qui président à leur entretien. En effet, un terrain frais, un climat humide sont ici très-avantageux ; aussi voit-on la beauté et la fraîcheur des *gazons* diminuer en général quand on va du nord vers le midi. La meilleure plante pour former les *gazons* est le ray-grass ou ivraie vivace ; cette plante, en effet, trace abondamment, a un feuillage d'un beau vert et repousse d'autant mieux qu'elle est broutée et piétinée davantage. Viennent ensuite les paturins, les fléoles, le dactyle pelotonné et les trèfles rampants. Dans les terrains secs et arides, on a recours aux fétuques, aux canches, aux houlques, aux brizes, etc. Ces dernières espèces ont le feuillage plus fin, mais d'une couleur moins vive ; d'ailleurs leurs touffes sont moins serrées, et elles supportent difficilement d'être piétinées. En général, il n'est pas bon de former des *gazons* avec une seule plante ; s'ils sont d'abord très-beaux, ils ne tarderont pas à se dégarnir, à présenter des vides nombreux et à être envahis par des plantes adventices. Le mélange de diverses espèces produit au contraire un véritable assolement simultané, en sorte que, les plantes empruntant au sol différents principes, celui-ci s'épuise moins vite. On fait aujourd'hui des mélanges appropriés aux diverses natures de terrain, et qu'on désigne sous le nom anglais de *lawn-grass*.

La manière la plus ordinaire et la plus naturelle de former des *gazons* consiste à semer des graines convenablement choisies. Mais ce semis exige encore certaines précautions. La terre doit être d'abord rendue bien meuble par un ou plusieurs labours ; ensuite bien nivelée, de manière que sa surface soit aussi égale que possible. Quand la semence est répandue, on la recouvre au moyen de la herse ou même du râteau. En général, il vaut mieux opérer au printemps et par un temps humide ou pluvieux ; toutefois les semis d'automne ont l'avantage de donner une herbe plus forte, dont on peut jouir dès l'été suivant. Généralement on sème assez épais ; si, malgré cela, il se produit quelques vides, on a soin de les regarnir dans le cours de l'hiver. Un roulage léger et un bon arrosement donnés après le semis favorisent singulièrement la levée de l'herbe. Comme ce mode de création des *gazons* revient assez cher, on ne l'emploie guère que pour ceux qui avoisinent les habitations ou qui ornent les parterres.

Les grands *gazons* des parcs, des allées, des salles de verdure, etc., ne sont ordinairement que des pelouses ou des prairies naturelles, qu'on a soin de faucher un peu plus souvent et de débarrasser, par des sarclages, des plantes qui, par leurs dimensions, étoufferaient les autres ou nuiraient au coup d'œil. Pour les créer, on emploie souvent les graines qui tombent du foin entassé dans les greniers, et on choisit autant que possible celles qui proviennent de l'herbe ayant crû dans un sol de même nature ; ce serait une mauvaise opération que de semer dans un terrain sec de la graine de foin de prairies humides, ou réciproquement. Le terrain étant labouré par la charrue et nivelé par la herse, on fait le semis très-épais, car beaucoup de graines ne lèveront pas ou produiront des plantes destinées à disparaître plus tard. Pour plus de sûreté, il est bon de semer en même temps un peu de graine de ray-grass.

Une troisième manière d'établir les *gazons* est le *placage*, qui consiste à enlever, par *plaques*, ceux qui se trouvent dans les pâturages, sur les pelouses, le long des chemins, pour les replacer dans le lieu qu'on veut gazonner. C'est pendant les belles journées d'hiver que l'on s'occupe de ce travail. Avec une bêche ou une large pioche, on coupe des mottes de terre d'environ 0m,35 en carré sur 1 décimètre d'épaisseur. On apporte ces mottes dans le jardin ou dans l'endroit voulu, on les met côte à côte, puis on les fixe contre le sol au moyen du battoir ou du rouleau. Dans les terrains en pente, comme les berges ou les parois des fossés, on assujettit les plaques de *gazon* à l'aide de petits piquets en bois longs d'environ 2 décimètres, qu'on enfonce dans le sol. Enfin, quand tout est fini, on donne un bon arrosement. Au printemps, l'herbe pousse comme si elle n'avait pas changé de place, et ses racines, perçant les mottes, les fixent intimement au sol sous-jacent dans lequel elles pénètrent. D'après Bosc, les mottes de *gazon* prises sur le bord des chemins en bons fonds donnent des *gazons* plus fins que celles qu'on prend dans les prés et les pâturages, parce que le piétinement des hommes et des animaux n'y a conservé que l'ivraie vivace, le paturin des prés et quelques autres graminées qui ne redoutent point ce piétinement. C'est donc là qu'il faut aller chercher celles qu'on veut employer dans les lieux les plus soignés des jardins. On doit en enlever le dactyle pelotonné qui s'y rencontre. Ce troisième mode est plus coûteux, mais bien plus expéditif que les deux autres.

Quel que soit le moyen employé pour créer des *gazons*, il faut, si l'on veut qu'ils se conservent en bon état, leur donner les soins d'entretien convenables. En général, il est bon de ne pas les faucher dès leur première année ; on doit se contenter de les sarcler pour les débarrasser des plantes adventices. Les années suivantes, on les fauche trois ou quatre fois dans le cours de l'été, et, après chaque coupe, on y passe un rouleau pesant qui nivelle le sol, élargit les touffes et les fait taller davantage. On arrose aussi souvent qu'on le peut, pendant les grandes chaleurs ; en hiver, on regarnit les places vides. On doit encore donner des sarclages toutes les fois qu'ils sont nécessaires. Une excellente précaution à prendre pour conserver plus longtemps les *gazons* bien garnis, c'est de ne laisser jamais fleurir les graminées qui les composent, ou tout au moins de ne les laisser jamais monter à graine, car la production de celle-ci épuise la plante et abrége sa durée. Parmi les végétaux qui envahissent les *gazons*, les plus nuisibles sont certainement les mousses. Ces cryptogames, si on les laisse se développer, finissent par remplacer entièrement les graminées. Aussi dit-on vulgairement que « la mousse mange le gazon. » Le mal est plus grand encore dans les terrains arides et dans les lieux ombragés. Pour détruire la mousse, il faut gratter vigoureusement la terre gazonnée, à l'aide d'un râteau ou d'une herse en fer ; puis répandre sur le sol de la chaux, du plâtre, des cendres, de la terre de rapport ou du bon fumier. Toutefois, l'emploi de cette dernière substance nécessite quelques précautions, si l'on ne veut pas qu'elle amène la destruction des *gazons*, ou qu'elle les fasse pousser avec trop de force dans certaines places, ce qui nuirait au coup d'œil. C'est pour cela que, dans les grandes pelouses où on laisse aller les bestiaux, il ne faut pas laisser intacts les bouses ou les excréments de ces animaux, mais bien les répandre le plus uniformément possible. Quant au piétinement, il nuit surtout aux *gazons* soignés et réguliers, mais non aux pelouses rustiques. Malgré tous les soins d'entretien, les *gazons* finissent tôt ou tard par dépérir ; il faut alors les rompre, renouveler ou amender le sol, puis procéder à un nouveau semis ou placage, en un mot renouveler le *gazon*.

GAZON D'OURXIGNÉ (Sébastien-Marie-Mathurin), littérateur et critique français, né à Quimper-Corentin vers le commencement du XVIIIe siècle, mort à Paris en 1784. Il s'essaya d'abord dans la poésie, obtint dans l'administration des vivres une place dont la perte le mit dans un état voisin de la misère, et chercha alors des ressources dans les travaux littéraires. Nous citerons parmi ses ouvrages, qui ne sortent pas de la médiocrité : *Anténor* ou la *République de Venise*, poëme (1748, in-12) ; *Alzate* ou le *Préjugé détruit* (Berlin, 1752), comédie en vers qui ne fut pas représentée ; *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des nations* (Amsterdam, 1766, ouvrage superficiel) ; l'*Ami de la Vérité* ou *Lettres impartiales, semées d'anecdotes sur les pièces de théâtre de Voltaire* (Amsterdam, 1767, in-12) ; le *Jardin, poëme en quatre chants du père Rapin, traduction libre* (Paris, 1772), etc. Gazon d'Ourxigné a composé en outre des héroïdes dans le genre d'Ovide.

GAZONNAGE s. m. (ga-zo-na-ge — rad. *gazonner*). Action de gazonner, de revêtir de gazon. ‖ On dit plutôt GAZONNEMENT.

— Féod. Droit que les seigneurs percevaient sur leurs vassaux pour faire gazonner, consolider les fossés de leurs châteaux.

GAZONNANT (ga-zo-nan) part. prés. du v. Gazonner : *Des plantes* GAZONNANT *naturellement.*

GAZONNANT, ANTE adj. (ga-zo-nan, an-te — rad. *gazonner*). Qui forme gazon : *Plantes* GAZONNANTES.

GAZONNÉ, ÉE (ga-zo-né) part. passé du v. Gazonner. Recouvert de gazon : *Un parterre* GAZONNÉ. *Un chemin* GAZONNÉ. *Une terrasse* GAZONNÉE.

GAZONNEMENT s. m. (ga-zo-ne-man — rad. *gazonner*). Action de revêtir de gazon : *Le* GAZONNEMENT *d'un bastion. Le* GAZONNEMENT *d'un parterre, des bords d'une fontaine.*

GAZONNER v. a. ou tr. (ga-zo-né — rad. *gazon*). Revêtir de gazon : GAZONNER *un bastion, un glacis.* GAZONNER *le bord d'un bassin. On enlève avec la bêche ces carreaux de gazon, puis on les place à l'endroit que l'on veut* GAZONNER. (Léger.)

GAZONNEUX, EUSE adj. (ga-zo-neu, eu-ze — rad. *gazon*). Qui forme gazon par le grand nombre de ses tiges courtes, rapprochées et feuillues : *Plante* GAZONNEUSE. *Des mousses à tige* GAZONNEUSE. ‖ On dit aussi GAZONNANT, ANTE.

GAZOSCOPE s. m. (ga-zo-sko-pe — de *gaz*, et du gr. *skopeô*, j'examine). Appareil destiné à déceler la présence des gaz inflammables dans les mines, afin qu'on puisse en prévenir l'explosion.

GAZOST, village et commune de France (Hautes-Pyrénées), cant. de Lourdes, arrond. et à 10 kilom. d'Argelès, dans la vallée de Castelloubon ; 573 hab. Au S. du village, dans la vallée de Biès et au pied du pic de Bigala, jaillissent deux sources minérales froides connues sous les noms de *source Burgade* et de *sonrce Nabeas*. Leur température varie de 12°,5 à 14°. Leurs eaux, à odeur et à saveur sulfureuse, et se conservant bien en bouteilles, réunissent aux propriétés des eaux sulfureuses froides celles des eaux iodo-bromurées. Dans les environs s'étendent de magnifiques forêts, qui couvrent plusieurs montagnes et dans lesquelles on peut faire d'agréables promenades.

GAZOUILLANT (ga-zou-llan ; *ll* mll.) part. prés. du v. Gazouiller : *Des oiseaux* GAZOUILLANT *dans le bocage.*

GAZOUILLANT, ANTE adj. (ga-zou-llan, an-te ; *ll* mll. — rad. *gazouiller*). Qui gazouille, qui a l'habitude de gazouiller : *Des oiseaux* GAZOUILLANTS. *La troupe* GAZOUILLANTE *des oiseaux.*

GAZOUILLÉ, ÉE (ga-zou-llé ; *ll* mll.) part. passé du v. Gazouiller : *Les doux concerts* GAZOUILLÉS *par les oiseaux.*

GAZOUILLEMENT s. m. (ga-zou-lle-man ; *ll* mll. — rad. *gazouiller*). Ramage des oiseaux qui gazouillent : *Le* GAZOUILLEMENT *de la fauvette. Au matin, le* GAZOUILLEMENT *des oiseaux, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée.* (J.-J. Rouss.)

— Poétiq. Doux murmure produit par l'eau : *Le* GAZOUILLEMENT *d'une source, d'un ruisseau* :

... Dans un désert, le brûlant voyageur,
Au seul *gazouillement* d'une onde désirée,
Retrouve la moitié de sa force égarée.
GILBERT.

‖ Récitation faite d'une voix douce et mélodieuse : *Dès qu'une aube de civilisation renaissante commença à poindre sur le Taunus, il y eut sur les bords du Rhin un adorable* GAZOUILLEMENT *de légendes et de fabliaux.* (V. Hugo.)

— Fig. Expression indécise ; langage tendre ou énervé : *Chez Bernis, la note tendre se perd vite et se noie dans un* GAZOUILLEMENT *insipide.* (Ste-Beuve.)

— **Encycl.** On donne le nom de *gazouillement* à ce ramage confus des jeunes oiseaux qui cherchent en quelque sorte à préluder, à s'exercer aux phrases musicales qui caractérisent chaque espèce. Chez les oiseaux chanteurs par excellence, tels que les rossignols, les merles, les chardonnerets, les alouettes, les pinsons, etc., ce sont d'abord des sons simples, presque inarticulés, sans ordre ni expression. Plus tard, ils acquièrent de l'étendue, de l'ensemble, commencent à flatter l'oreille ; la voix s'affermit, devient expressive, mélodieuse, passionnée et caractéristique. Chez les oiseaux dont le chant est uniforme et peu agréable, tels que les moineaux ou les hirondelles, le *gazouillement* est comme saccadé. Celui des étourneaux, des geais ou des corneilles, est aigre ou ressemble à un croassement. On appelle aussi *gazouillement* le ramage sourd qui succède immédiatement à la mue ; c'est, dit T. de Berneaud, le prélude à la nouvelle période de jeunesse que l'oiseau doit parcourir, à de nouveaux chants que va seul lui dicter l'instinct propre à chaque espèce.

GAZOUILLER v. n. ou intr. (ga-zou-llé ; *ll* mll. — du scandinave *gassi*, jaseur, ou du breton *geiz*, gazouillement). Faire entendre un chant doux, mais faible et confus, en parlant de certains petits oiseaux : *Ce jeune serin commence à* GAZOUILLER. (Acad.) *Les merles sifflent, les fauvettes* GAZOUILLENT, *les rossignols luttent avec les hymnes.* (Chateaub.)

— Poétiq. Se dit du bruit que font les eaux courantes ou les petites chutes d'eau : *Sur le chemin de Pierrefitte, deux ruisseaux rapides* GAZOUILLENT *à l'ombre des haies fleuries.* (H. Taine.) ‖ Se dit des paroles murmurées avec douceur et confusion : *Je m'imagine encore que deux ou trois marmots qui* GAZOUILLENT *autour de vous, ça vaut mieux que d'entendre le vent hurler dans les mâts.* (Saintine.)

— Fig. Exprimer des sentiments doux ou tendres :

Entends-tu retentir les refrains des dimanches,
Et l'espoir qui *gazouille* en mon sein palpitant ?
BAUDELAIRE.

Quand l'homme, pour reprendre une lointaine ivresse,
Regarde le passé disparu sans retour,
Il voit pour un instant reverdir sa jeunesse,
Arbre chargé de fleurs où *gazouille* l'amour.
H. CANTEL.

— Activ. Exprimer en gazouillant : *La grive d'Agrippine* GAZOUILLAIT *des mots grecs sur les balustrades des palais latins.* (Chateaub.) *Massillon* GAZOUILLE *du ciel je ne sais quoi qui est ravissant.* (J. Joubert.)

GAZOUILLIS s. (ga-zou-lli ; *ll* mll. — rad. *gazouiller*). Gazouillement, bruit de ce qui gazouille : *Là se réunissaient les hirondelles prêtes à quitter nos climats ; je ne perdais pas un seul de leurs* GAZOUILLIS. (Chateaub.)

. . . Tendrons d'entrer en danse
Au *gazouillis* des ruisseaux de ces bois.
LA FONTAINE.

D'autres oiseaux de différent plumage,
Divers de goût, d'instinct et de ramage,
En sautillant font entendre à la fois
Le *gazouillis* de leur confuse voix.
VOLTAIRE.

GAZUA s. f. (ga-zu-a). Levée en masse contre les chrétiens, dans les Etats barbaresques : *Prêcher la* GAZUA.

Gazza ladra (LA), titre italien d'un des plus beaux opéras de Rossini. V. PIE VOLEUSE (LA).

GAZZANIGA (Joseph), compositeur italien, né à Vérone en 1743, mort vers 1815. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, pour lequel il ne manifestait qu'un médiocre penchant, il étudia en secret la musique et s'y adonna entièrement après la mort de son père. Gazzaniga, qui avait alors dix-sept ans, se rendit à Venise avec des lettres de recommandation pour le Porpora. Ce maître illustre emmena le jeune homme avec lui à Naples, où l'appelait sa nomination de directeur du conservatoire de Sant' Onofrio. Après sept années passées dans cet établissement, l'aspirant compositeur termina ses études sous la direction de Piccinni ; puis il se rendit, en 1779, à Venise, où il se lia avec Sacchini, qui lui ouvrit les trésors de son expérience. De 1779 à 1790, Gazzaniga écrivit pour les théâtres de Vienne, de Naples, de Palerme, de Milan, de Venise et d'autres villes italiennes, vingt-huit opéras. Il abandonna à peu près la carrière théâtrale, quand lui fut offerte la place de maître de chapelle de la cathédrale de Crema, qu'il accepta. On ne cite plus, à partir de cette époque, que deux opéras de sa composition : *Don Juan Tenorio* et *Il Marito migliore*. On connaît aussi de ce compositeur, dont le style est pur, mais sans originalité, quelques cantates, un *Stabat Mater* et un *Te Deum* à quatre voix et orchestre. Celui de ses opéras qui a eu le plus de succès est l'*Orvietano* (1781).

GAZZERI (Joseph), chimiste italien, né en Toscane en 1771, mort à Florence en 1847. Il étudia d'abord le droit à l'université de Pise, et exerça même la profession d'avocat ; mais, entraîné par une vocation irrésistible vers l'étude des sciences, il s'adonna entièrement à la chimie. Ses travaux le firent nommer, en 1807, professeur de chimie appliquée ; il fit des cours remarquables, tant par le fond qu'au point de vue de la forme littéraire, et qui lui valurent sa nomination de membre et archiconsul de la Crusca. Directeur des mines de 1822 à 1835, Gazzeri s'est occupé, en outre, avec succès de l'assainissement des maremmes toscanes ; il est l'inventeur d'un procédé destiné à analyser les miasmes des marais et des pays plats.

Gazzetta del popolo (*Gazette du peuple*), journal quotidien de petit format, publié à Turin, et fondé dans cette ville, en 1848, par le docteur Bottero, député. Comme la plupart des feuilles quotidiennes italiennes, il ne coûte que 18 francs par an et 5 centimes le numéro. Ce journal a été longtemps la feuille la plus populaire de l'ancien Piémont. Les principaux rédacteurs faisaient partie du parlement italien, et deux ou trois fois la législature sarde, en grande partie, a été composée de candidats soutenus par la *Gazzetta del Popolo*. Son influence a été encore constatée par le succès des souscriptions populaires qu'elle a ouvertes, et dont l'une a produit, en 1857, 100 canons pour la citadelle d'Alexandrie, et l'autre, en 1853, les fonds nécessaires pour l'érection à Turin d'un obélisque destiné à rappeler l'abrogation des priviléges ecclésiastiques. Ce journal lutte avec vigueur contre toute espèce de superstition. Il a joué en Piémont, toutes proportions gardées, à peu près le même rôle que le *Siècle* en France ; mais la franchise toute simple de M. Bottero n'a aucun rapport avec la solennité empesée qu'affichait M. Havin. Le succès de la *Gazzetta* n'a fait que s'accroître depuis quelques années, et, en 1866, pendant la guerre d'Italie, elle tirait à 30,000 exemplaires. Nous n'avons pas d'exemple en France d'un semblable journal : le docteur Bottero remplit chaque jour, presque à lui seul, les huit pages de ce petit journal, le plus influent peut-être, et, à coup sûr, le mieux fait de tous les journaux politiques. Esprit modéré et impartial, le docteur Bottero fait une opposition constitutionnelle qui a rallié tous les esprits éclairés et patriotes. Les malheureux événements de septembre, qui ont précédé la translation de la capitale de Turin à Florence, ont prouvé la modération et la sagesse de la feuille dirigée par le compatriote de Garibaldi. En 1866, la *Gazzetta del Popolo* eut la patriotique idée d'ouvrir, sous le titre de *Consorzio nationale*, une souscription destinée à aider l'Etat. Le *Consorzio* a promptement réuni une somme considérable (50 à 60 millions).

GDOW, ville de la Russie d'Europe, gouvernement et à 220 kilom. de Saint-Pétersbourg, sur le lac Peipous et la petite rivière Godowka, ch.-l. du cercle de son nom ; 2,000 hab., agriculteurs, pêcheurs ou commerçants.

GÉ s. m. (jé). Jeux. Au gilet, Réunion, dans la main du même joueur, de deux cartes semblables, comme deux as, deux rois, deux dames. ‖ *Corbillon du gé*, Corbillon spécialement destiné à recevoir les mises et les renvis pour le gé. ‖ *Gagner le gé*, Gagner le contenu de ce corbillon.

GEAI s. m. (jè — bas breton *gegin*, d'où le patois *gaget*). Ornith. Genre de passereaux conirostres, voisin des corbeaux, comprenant une dizaine d'espèces répandues dans les deux continents : *Les sansonnets, les merles, les* GEAIS *peuvent imiter la parole.* (Buff.) *On trouve des* GEAIS *blancs.* (F. Gérard.) *Les* GEAIS *ont les mouvements brusques.* (P. Gervais.) *Le* GEAI *a à peu près les mêmes habitudes que la pie.* (V. de Bomare.)

Un paon muait, un *geai* prit son plumage,
Puis après se l'accommoda.
LA FONTAINE.

‖ *Geai à pieds plats*, Nom vulgaire du petit cormoran. ‖ *Geai de montagne*, Nom vulgaire du casse-noisette.

— Blas. Rare meuble de l'écu représentant un geai : *Guillon, en Poitou : Coupé au 1er d'argent d'un* GEAI *de sable becqué et membré d'or ; au 2 d'or, à trois roses de gueules, rangées en chef et un croissant d'azur posé en pointe. — Lesquen, en Bretagne : De sable à trois* GEAIS *d'argent membrés de gueules. — La ville de Gex, en Bourgogne : D'argent à un* GEAI *au naturel, couronné d'une couronne ducale d'or.*

— **Homonymes.** Jais, jet, j'ai, j'aie.

— **Encycl.** Ornith. Les *geais* forment un groupe assez naturel, intermédiaire entre les corbeaux et les pies, et qui a pour caractères essentiels : un bec assez fort, souvent échancré à la pointe, et garni à sa base de plumes sétacées dirigées en avant ; des narines presque ovales, tantôt découvertes, tantôt cachées par les plumes du front et les soies de la base du bec ; des ailes médiocres, la première penne très-courte, les deux autres étagées et la quatrième la plus longue ; une queue égale ou légèrement arrondie. Ce genre comprend une douzaine d'espèces, répandues dans les diverses régions du globe. Leurs couleurs sont assez variées, et leur taille se rapproche plus ou moins de celle des pies. Ils vivent, en général, dans les bois, où ils se tiennent réunis en familles pendant la mauvaise saison, et séparés par couples en été ; quelques espèces sont sédentaires, d'autres émigrent en hiver. Tous les *geais* sont des oiseaux pétulants, criards et curieux. Ils sont omnivores, et se nourrissent surtout de fruits et de graines, quelquefois aussi d'insectes et même de petits oiseaux. Du reste, leurs mœurs ressemblent beaucoup à celles des corbeaux et des pies.

L'espèce la plus connue est le *geai* commun ou d'Europe. Cet oiseau a environ 0m,25 de longueur totale. Son plumage est d'un cendré rougeâtre, mélangé de bleu et de noir. Sa tête est ornée d'une petite huppe érectile et de moustaches noires. L'espèce présente, du reste, quelques variétés de couleur ; on trouve des *geais* blancs ou jaunâtres, et d'autres tout à fait noirs. Le *geai* est répandu dans presque toutes les parties de l'Europe, ainsi que dans l'Afrique occidentale et dans quelques contrées de l'Asie. Cet oiseau est voyageur, et, néanmoins, il semble être sédentaire dans quelques pays. Ce fait, étrange en apparence, s'explique facilement : les *geais* se dirigeant vers le Midi, à mesure que la mauvaise saison approche, nous possédons en hiver les individus des contrées plus septentrionales, tandis que les nôtres nous ont quittés pour se porter vers des zones plus chaudes et ne nous reviennent qu'avec le printemps. Le *geai* se trouve dans les bois et les buissons, d'où il fait de fréquentes incursions dans les champs cultivés. Il se nourrit de fruits et de graines, et aussi d'insectes et de vers. Il niche sur les arbres élevés ou dans les buissons ; son nid est formé de racines entrelacées ; la femelle y dépose cinq à sept œufs d'un bleu verdâtre ou grisâtre ponctués de brun. Les petits commencent à muer dès le mois de juillet ; mais ils accompagnent le père et la mère jusqu'au printemps suivant, époque à laquelle la famille se sépare. Leur plumage devient plus beau quand ils sont plus âgés.

« Le *geai*, dit V. de Bomare, a à peu près les mêmes habitudes que la pie : même pétulance, même action brusque dans les mouvements, même antipathie pour le repos, et même propension à caqueter ; mais, avec la même vivacité, il est moins défiant, et il se précipite plus inconsidérément dans le piége : la vue des quadrupèdes carnassiers, tels que le renard, ou celle des oiseaux de nuit, l'inquiète et l'agite ; il pousse un cri aigu aussitôt qu'il les aperçoit, et ce cri est un signal qui rassemble tous les *geais* des environs ; ils continuent de crier ensemble, comme si le nombre ou le bruit qu'ils font diminuait le danger qu'ils semblent craindre ; cette habitude, au contraire, leur est souvent funeste, et est cause qu'on les prend aisément à la pipée ; leur cri naturel est haut, rauque, fort et désagréable. » Le *geai* est d'un caractère assez sauvage et s'enfuit dès qu'on veut l'approcher. Il détruit, dans les forêts, un assez grand nombre de jeunes oiseaux, qu'il tue dans le nid en présence des parents ; mais il exerce surtout de grands dégâts sur les œufs ; ces déprédations sont cause qu'on lui donne la chasse pour le détruire. On le prend au *saut*, à la *repenelle*, à la *pipée* ; ce dernier procédé réussit souvent à merveille, à cause de l'animosité qui excite les *geais* contre les chouettes. Le *geai* est irascible et criard ; cependant il s'élève assez bien et se fait aisément à la domesticité, surtout si on l'a pris jeune ; mais il faut bien se garder de l'enfermer avec des oiseaux plus faibles que lui, car il les tuerait. Elevé en cage, il apprend à siffler et même à parler. Il contrefait plusieurs sortes d'oiseaux, et a une grande facilité à imiter les sons qu'il entend ; mais il aime surtout à répéter ceux où dominent les *r*. Il s'accommode, dans cet état, de presque tous les aliments, et devient tout noir quand on le nourrit exclusivement de chènevis. La durée de sa vie est de huit à dix ans ; on dit qu'il est sujet au mal caduc. Il devient assez familier, pour qu'on puisse le laisser aller librement dans les maisons ; c'est un bel oiseau et un commensal assez agréable. Mais il a le défaut d'être voleur, comme la pie, et de cacher dans les lieux les plus secrets les objets qu'il a dérobés. Quelques personnes mangent la chair des *geais*, surtout celle des jeunes individus. Les belles plumes azurées qui forment un miroir à l'aile de ces oiseaux ont servi, à diverses époques, à faire des parures fort recherchées des dames.

Le *geai imitateur* ou *boréal* vit surtout dans le nord de l'Europe ; on le rencontre peu dans le centre, et encore moins dans le midi. Il habite les bois et les buissons, et niche sur les pins et les sapins ; son nid est fait de fibres, de mousses, de plumes et de poils ; sa ponte est de cinq ou six œufs. Il a, du reste, à peu près les mœurs du précédent. Parmi les espèces exotiques, nous citerons d'abord le *geai bleu*, qui habite l'Amérique du Nord ; il est plus petit que le nôtre. Voici ce qu'en dit M. P. Gervais : « Cet oiseau, auquel Pennant, naturaliste anglais, attribue une belle voix, fait seulement entendre des cris un peu moins rauques que ceux de ses congénères. On le trouve fréquemment au Canada et en Caroline, ainsi qu'en Pensylvanie, où il est de passage lors de son émigration vers le sud. Les châtaignes, les glands, les vers et même les petits serpents composent, dit-on, sa nourriture habituelle, et les ravages qu'il occasionne dans les champs de maïs sont souvent très-considérables. Il est, sur le dos, d'un bleu pourpré clair, avec les ailes et la queue bleues rayées de noir et ocellées de blanc pur ; un cercle noir existe sur les joues et le devant du cou ; le ventre est gris pourpré, et la huppe bleue. »

Le *geai* de la Chine est à peu près de la grosseur de notre espèce d'Europe ; mais sa taille est plus svelte et plus dégagée. C'est un très-bel oiseau, dont le plumage est très-varié. Les plumes du sommet de la tête, de la base du bec, du cou et de la gorge sont noires, avec l'extrémité gris cendré ; sur le cou, elles sont d'un gris clair ; sur le dos, d'un bleu pâle teinté de violet. Le mélange de ces deux nuances forme des reflets, et l'oiseau est de couleur changeante, suivant l'aspect sous lequel on le regarde. Les plumes des ailes sont bleues et terminées par une petite bande blanche ; celles de la queue sont étagées et marquées de trois larges bandes, la première bleuâtre, la seconde noire et la troisième blanche. Le ventre est d'un gris-perle tirant sur le blanc bleuâtre. Enfin, le bec et les pieds sont rouges. Cet oiseau est un de ceux que l'on voit représentés le plus souvent sur les peintures chinoises. D'après Sonnerat, il est fréquemment élevé en cage et devient très-familier. Les Chinois le dressent à divers exercices, par exemple, à mettre le feu à une pièce d'artifice, avec une mèche allumée qu'il tient à son bec.

Le *geai* du Cap de Bonne-Espérance ressemble aussi beaucoup au nôtre ; mais il a le bec rouge et plus long. Il se perche sur les rochers ou sur les grands arbres ; il aime beaucoup les amandes des fruits sauvages et apprend facilement à parler. Nous citerons encore le *geai à double miroir*, qui n'est peut-être qu'une variété du *geai* commun, et qui habite les montagnes de l'Himalaya.

— **Allus. littér. Geai paré des plumes du paon** (LE), titre d'une fable de La Fontaine. V. PAON.

GÉANT, ANTE s. (jé-an, an-te — lat. *gigas*, gr. *gigas*, *gigantos* ; de *gé*, terre, ou du sanscrit *jigat*, naître). Personne dont la taille dépasse de beaucoup la taille ordinaire des hommes : *Le* GÉANT *qu'on a vu à Paris en 1735, et qui avait six pieds huit pouces huit lignes, était né en Finlande, sur les confins de la Laponie méridionale.* (Buff.) *Les* GÉANTS *et les nains vivent moins que ceux dont la taille est ordinaire.* (Maquel.) *Les* GÉANTS *sont toujours stériles ou impuissants.* (Maquel.)

J'ai d'un *géant* vu le fantôme immense
Sur nos bivouacs fixer un œil ardent.
BÉRANGER.

Le meurtre aux mille bras
Comme un *géant* se lève.
V. HUGO.

‖ S'est dit particulièrement, dans la mythologie grecque, des êtres fabuleux nés de la Terre, qui tentèrent d'escalader le ciel : *Le* GÉANT *Briarée.* ‖ Dans l'antiquité et au moyen âge, Etre de forme humaine, souvent difforme, de très-grande taille et fort méchant : *Les* GÉANTS *terrassés par Hercule. Les chevaliers errants combattaient les* GÉANTS. *Don Quichotte prenait les moulins à vent pour des* GÉANTS. ‖ S'est dit aussi des êtres bibliques nés du commerce des anges avec les femmes : *Les anciens* GÉANTS *n'ont point obtenu le pardon de leurs péchés.* (Ecclésiastique.)

— Par anal. Animal ou objet inanimé qui dépasse de beaucoup en grandeur les êtres de la même catégorie : *L'éléphant, ce* GÉANT *des animaux. Le* GÉANT *des mers, la baleine. On peut dire que le* GÉANT *des Alpes est peu de chose, si on le compare à divers points des Cordillères.* (L. Figuier.) *Le gamin de Paris, c'est le nain de la* GÉANTE. (V. Hugo.)

— Fig. Personne qui surpasse de beaucoup ses semblables en quelque point :

Périsse enfin le *géant* des batailles,
Disaient les rois ; peuples accourez tous.
BÉRANGER.

Chacun de nous sourit à son néant,
S'exagère sa propre idée ;
Tel s'imagine être un *géant*,
Qui n'a pas plus d'une coudée.
LAMOTTE.

— *A pas de géant*, Très-vite, par une progression très-rapide : *Marcher* À PAS DE GÉANT. *La construction de ce monument avance* À PAS DE GÉANT. *Mon grand ouvrage avance* À PAS DE GÉANT *depuis que je ne suis plus dissipé par les dîners et les soupers de Paris.* (Montesq.)

Il ne tient pas à lui que, forçant la victoire,
Il ne marche *à pas de géant*
Dans la carrière de la gloire.
LA FONTAINE.

— Astron. *Le Géant*, Nom donné quelquefois à la constellation d'Orion.

— Adjectiv. Très-grand, colossal : *On ne peut pas douter qu'il n'y ait eu des individus* GÉANTS *dans tous les climats de la terre.* (Buff.) *Un nouvel ennemi survint ; on eût dit une guêpe* GÉANTE ! (X. Marm.)

... Sous d'affreux glaçons, les Alpes sourcilleuses
Sont de leurs monts *géants* justement orgueilleuses.
DUREAU DE LA MALLE.

— Fig. Très-considérable, très-important, extrême, excessif : *A talent nain, amour-propre* GÉANT. (Petit-Senn.)

Tout est *géant* dans la nature,
Aux yeux étroits du peuple nain.
THOMAS.

Tout ce qui fut *géant* dans notre siècle étroit
A disparu ; tout dort sous le sépulcre froid.
BARTHÉLEMY.

— **Épithètes.** Enorme, colossal, monstrueux, prodigieux, affreux, horrible, effroyable, terrible, extraordinaire, puissant, nerveux, robuste, indomptable, fier, superbe, altier, orgueilleux, dédaigneux, audacieux, présomptueux, victorieux, vainqueur, vaincu, abattu, terrassé.

— **Antonymes.** Lilliputien, myrmidon, nabot, nain, pygmée.

— **Encycl.** L'étymologie de ce mot (fils de la Terre) se rattache à une légende primitive qui fait naître les *Géants* de la Terre. Hésiode, cependant, les fait naître du sang qui sortit de la plaie d'Ouranos. Quoi qu'il en soit, les poëtes sont d'accord pour nous représenter les *Géants* avec une taille monstrueuse, une force proportionnée à leur taille, cent mains, des serpents énormes au lieu de jambes, etc. Ces *Géants* assiégèrent Jupiter jusque sur son trône, et, afin d'escalader le ciel, entassèrent le mont Ossa sur le mont Pélion, et le mont Olympe sur le mont Ossa. En même temps, ils lançaient vers la voûte azurée, à laquelle ils désespéraient d'atteindre, d'énormes quartiers de rocs, blocs gigantesques qui, suivant qu'ils retombaient sur la terre ou dans la mer, y formaient des montagnes ou des îles. Jupiter appela les dieux à son secours ; mais les immortels, saisis de terreur, au lieu de se joindre à lui, s'enfuirent lâchement en Egypte et s'y cachèrent sous la forme de divers animaux. Cependant Jupiter, abandonné à lui-même, se souvint d'un ancien oracle d'après lequel les *Géants* étaient invincibles et aucun des dieux ne pouvait leur ôter la vie sans l'aide d'un mortel. Jupiter appela Hercule, et, grâce à lui, vint à bout de ses terribles ennemis. La légende nous a conservé les noms des vaincus ; c'étaient Encelade, Polybetès, Alcyonie, Porphyriôn, les deux Aloïdes, Ephialtès, Othos, Eurytos, Clytios, Tithyos, Pallas, Hippolytos, Agrios, Thaôn et le redoutable Typhon, qui, dit Homère, donna à lui seul plus de mal à Jupiter que tous les autres ensemble. Les *Géants* furent précipités au fond du Tartare. D'autres veulent qu'ils aient été enterrés vivants sous des montagnes, et spécialement sous des volcans. C'est ainsi qu'Encelade aurait été enseveli sous l'Etna ; que Polybetès aurait été jeté sous l'île de Lago, Othos sous celle de Candie ou de Crète, et Typhon sous celle d'Ischia.

On trouve des traces de cette légende grecque des *Géants* en Egypte même. On connaît la célèbre statue du *géant* égyptien Osymandias, dont un pied mesurait 7 coudées de long. On trouve d'ailleurs, dans les traditions égyptiennes, le souvenir de cette fameuse émigration des dieux, cherchant un refuge contre les fils de la Terre, et revêtant, pour y réussir, des figures d'animaux.

A côté des vrais *Géants*, la poésie grecque imagina des diminutifs de *Géants*, si l'on peut s'exprimer ainsi : Polyphème, les Cyclopes sont des *géants* inférieurs, doués cependant d'une force surhumaine, dont les constructions, dites *cyclopéennes*, composées de blocs massifs superposés, aussi bien que les robustes travaux de forge et d'enclume auxquels nous les voyons se livrer, notamment dans Homère, précisent les attributions et le caractère. Par extension, les Grecs en vinrent à compter parmi les *Géants* des hommes entrevus par eux à travers les âges, des héros dont la renommée leur avait transmis les noms ; tels sont Orion, Cécrops, Ajax, Oreste, etc. On comprend, après tout, cet *agrandissement*, dû à l'éloignement ; mais lorsque Hérodote nous dit gravement que le squelette d'Oreste, retiré de terre, mesurait 12 pieds 1/4 de long ; lorsque Plutarque donne 60 coudées à Antée, déterré à Tanger ; lorsque Pline attribue à Orion, déterré en Candie, 46 coudées, et Phlégon, au *géant* Macrosyris, cinq mille ans de vie, nous avons de simples exemples de la crédulité humaine.

Dans les traditions de l'Orient, les *Géants* reparaissent encore. Les Siamois prétendent que les hommes des premiers temps étaient d'une taille colossale et à laquelle rien de ce qui se voit de nos jours ne peut être comparé. Les rabbins juifs ont plus d'une fois essayé d'établir que la taille du premier homme atteignait plusieurs centaines de pieds. En 1718, un académicien (un savant, par conséquent), nommé Henrion, publia un travail dans lequel, d'après une certaine loi de décroissance assignée à la taille de notre espèce, il déterminait, avec une exactitude logiquement rigoureuse, les variations de la taille de l'homme depuis l'époque de la création. De ce travail il résultait clairement qu'Adam *avait dû avoir* 123 pieds 9 pouces, Noé 103 pieds, Abraham 27 à 28 pieds, Moïse 13 pieds, Hercule 10 pieds, etc. Ceci nous amène à parler des *géants* dont il est question dans la Bible. Les écrivains bibliques, moins avancés que M. Henrion, se bornent à faire vivre les patriarches plusieurs siècles, sans songer à en faire des *géants*. Mais la Bible a d'autres *géants*. Le mot *néphilim*, qui les désigne dans la *Genèse*, s'applique à cette lignée surhumaine issue du commerce des fils de Dieu avec les filles des hommes, qu'ils avaient choisies pour épouses parce qu'ils les trouvaient belles, lignée dont la malice fit que Dieu se repentit d'avoir créé l'homme. Les Pères de l'Eglise, Chrysostome, Cyrille, Théodoret, saint Augustin, enseignent que les fils de Dieu étaient les pieux descendants de Seth, que les filles des hommes appartenaient à la race perverse de Caïn.

Le roi de Basan, Og, qui périt dans sa lutte contre Moïse, était le dernier survivant de la race des *géants*, et l'on montrait à Rabbuth, ville des Ammonites, son lit de fer, long de 9 coudées et large de 4, ce qui donne, en prenant pour mesure la coudée d'un homme de taille moyenne, 13 pieds 1/2 de long, sur 6 pieds de large (*Deutéronome*, III, 2). Il semble pourtant que le roi Og ne fut pas le seul qui eût survécu de la famille des *géants*, puisque les douze explorateurs que Moïse avait envoyés dans le pays de Chanaan, y montant par le sud, arrivèrent à Tribson et y trouvèrent Achimam, Sisai et Tholmai, fils d'Enac. Ces Enakims furent la souche de trois autres branches de *géants* : les Raphaïm, les Zonzommim et les Emim. Ils résistèrent longtemps aux Hébreux. Josué ne réussit point à les extirper tous de la terre promise. Il ne put les chasser d'Azoth, de Geth ou Guth, ni de Gaza (*Josué*, XI, 21, 22). Les rabbins affirment que Goliath, tué par David, et Lachmi et Sippai, et Isbibenob, et ce *géant* aux six doigts que mit à mort Jonathan, étaient tous fils d'Enac.

Le père, le fondateur de la race tout entière des Enakims avait été Arba, *géant* haut de 4 coudées, comme l'indique son nom même